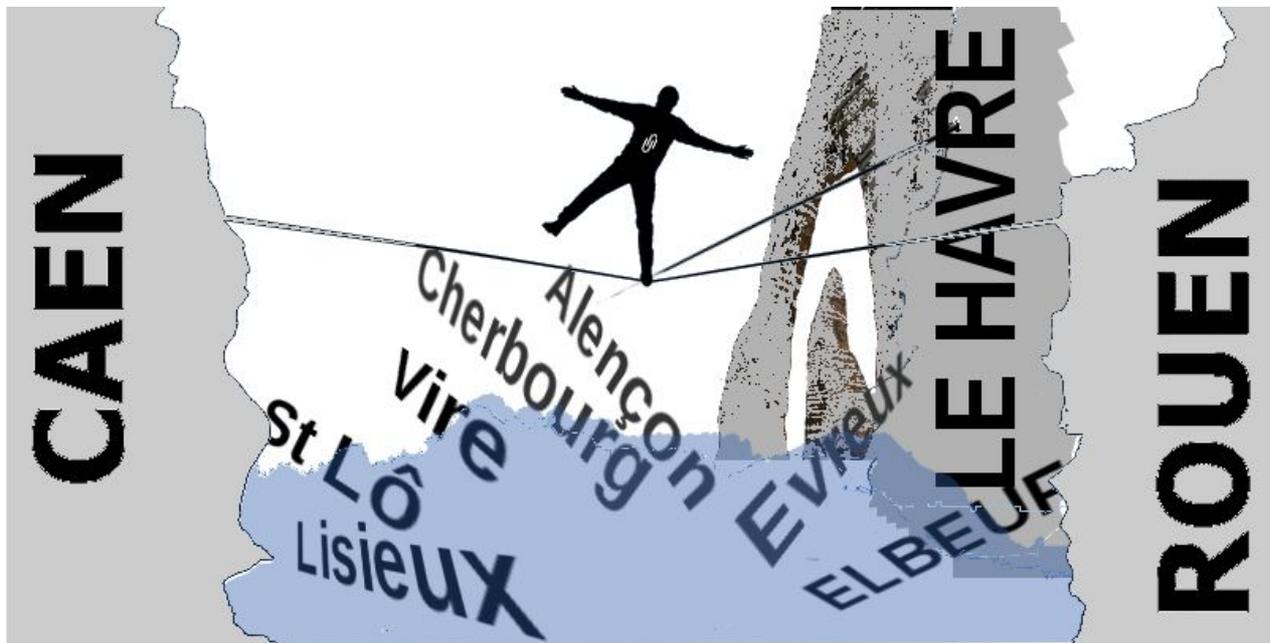


Quel avenir pour l'enseignement supérieur en Normandie ? SUITE ...

Pour un plan d'urgence pour les universités, tout de suite !

Au fur et à mesure que se développe la mobilisation les acteurs en conviennent aujourd'hui, et si le dans les universités, une évidence s'impose : les gouvernement ne l'entend pas, il s'expose à des universités ne pourront pas continuer à fonctionner blocages récurrents. sans un véritable plan d'urgence en leur faveur. Tous

Fusion, ou pas ?



Nous avons évoqué dans notre précédent tract les échanges de courriers entre, d'une part, le président de la Région M. Morin, soutenu par le recteur et la préfète de région et d'autre part, les présidents d'université et directeurs d'établissements membres de la ComUE.

Dans sa dernière missive, M. Morin écrivait, le 13 mars 2018, : « *Sachez qu'en cas d'absence de vision partagée et assumée d'ici le mois d'avril, je me réserve la possibilité de suspendre l'octroi des subventions régionales concernées.* »

CA de la ComUE : les chefs d'établissements s'expriment !

Le conseil d'administration de la ComUE qui s'est déroulé à Caen lundi 16 avril a été la première occasion pour les élu.e.s, représentant.e.s des personnels et des étudiant.e.s, d'entendre les présidents et directeurs des établissements membres de la ComUE.

La région Normandie, qui dispose de 4 sièges au conseil d'administration, était absente lors de ce débat, qui semblait pourtant être si cher à ses yeux. Plus précisément, son seul représentant n'est resté qu'une heure et a quitté le CA avant que ce point soit abordé.

Pour le reste, il en ressort une expression très contrastée, quoique pas toujours très explicite, des présidents et directeurs. Sans surprise, c'est le président de l'université de Caen qui est le plus volontaire, « a une conviction, partagée par l'ensemble de son équipe de direction » qu'il ne précisera pas, tout en reconnaissant qu'aucun des CA actuels des établissements n'a de mandat pour décider la fusion.

Le président de l'université de Rouen évoque les étapes successives de la construction de l'enseignement supérieur normand (PRES puis ComUE), se projette en 2030 ou 2040 en évoquant les retards objectifs de la Normandie en matière de recherche et de formation. Il annonce que le débat commence maintenant (mais que les équipes de direction travaillent sur le sujet depuis août 2017 !).

Le président de l'université du Havre rappelle les « injonctions maladroites » (de la Région) qui ont parasité le débat, indique que les positions de l'équipe de direction du Havre sont beaucoup plus modérées sur les projets d'intégration et qu'il est nécessaire d'avancer d'abord sur certains dossiers (campus thématiques ...).

Le directeur de l'INSA indique que différentes options ont été débattues en CA de l'établissement, que l'INSA appartient à un réseau national qui donne un contexte particulier et que l'établissement défendra un projet permettant de rendre lisible l'ingénierie en Normandie.

Les directeurs de l'ENSICAEN et de l'ENSAN ne se sont pas exprimés.

Après un débat d'environ 2H, pour l'essentiel entre les élu.e.s de la FSU et les chefs d'établissement, il ne ressort pas de projet précis de la part de ces derniers, mais des intentions clairement distinctes entre eux. Le seul point qui a fait consensus entre tous les membres présents au CA, c'est le besoin vital de moyens fortement accrus pour le bon fonctionnement des universités.

Les dés sont-ils déjà jetés ?

Nous avons indiqué que le débat était peut-être déjà tranché puisque le document « Réussites » de demande de financement dans le cadre des « Nouveaux Campus Universitaires » porté par les universités et la ComUE, mentionne la phrase suivante : « Depuis la fin 2017, les 3 universités du site se sont engagées dans un processus de plus large intégration qui devrait se traduire par la constitution d'une université intégrée, qui deviendrait ainsi l'établissement chef de file de la politique de site en Normandie ». Ce document a été envoyé le 29 mars !

Communication de la réponse à la Région

À la question de savoir si la Région recevrait une réponse (attendue en avril) à son dernier courrier, le président de la ComUE nous a répondu qu'il semblait logique qu'il y ait une réponse. Effectivement ! Nous avons alors exigé qu'en tant qu'administrateurs de la ComUE (ou de nos établissements), nous ayons communication de cette lettre de réponse. Personne ne s'y étant opposé, nous supposons donc que notre demande sera satisfaite et que nous pourrons en informer la communauté universitaire (ou que les chefs d'établissements le feront eux-mêmes).

